



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 118699

Texte de la question

M. François Calvet appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les vives inquiétudes des visiteuses et visiteurs médicaux quant à leur devenir. En effet, dernièrement, plusieurs voix se sont élevées contre ce corps de métier alors même que bon nombre d'entre eux exercent leur activité en toute éthique. De plus, suite au rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), le rapporteur préconise de mettre fin à la visite médicale, le système de promotion des médicaments auprès des médecins afin de limiter la mainmise des firmes pharmaceutiques sur les prescripteurs. Il faut rappeler que les visiteurs médicaux sont des vecteurs d'information indispensables et contribuent au bon usage des médicaments ainsi qu'au suivi de pharmacovigilance. C'est pourquoi l'annonce faite du dépôt d'un projet de loi tendant à réformer dans son ensemble la politique du médicament en France suscite de nombreuses inquiétudes de la part de la profession. Par conséquent, il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer son sentiment en la matière.

Données clés

Auteur : [M. François Calvet](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118699

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10247

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)